

RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Le Président

**Monsieur Richard HARDOUIN
Président Collectif Anti-Nuisances L2
Les Cèdres de Préalaye
Entrée A
30, tr. des 4 chemins de Montolivet
13012 MARSEILLE**

Marseille, le 16 JUIN 2016

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec une attention particulière de votre courrier reçu le 6 juin 2016 par lequel, en votre qualité de Président du Collectif Anti-Nuisances L2, vous m'adressez votre demande de recherche de subventions européennes pour la préservation de la santé publique, et vous sollicitez une entrevue afin d'évoquer les questions de santé publique liées à la mise en service de la L2.

J'ai demandé à Monsieur Romain SIMMARANO, Conseiller pour les questions relevant de l'Enseignement Supérieur, de l'Europe, de la Recherche et de la Santé, de se tenir à votre disposition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Christian ESTROSI



Réf. : MRU-A16-16347